

## Note relative aux absences en cours des apprentis

*Toute absence d'un apprenti en cours est injustifiée à l'exception des cas suivants :*

<u>Motifs</u>	<u>Documents à fournir</u>
<b>Congés pour événement familial</b> (code du travail L.3142-1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Certificat de mariage</li> <li>⇒ Certificat de naissance</li> <li>⇒ Certificat de décès</li> </ul>
<b>Maladie ou accident du travail</b> (code de la sécurité sociale L.162-4-1 et L.411-1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Arrêt de travail (même pour une journée)</li> <li>⇒ Bulletin d'hospitalisation</li> </ul>
<b>Examens médicaux :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avant ou après une opération</li> <li>- Maladie de longue durée</li> <li>- Maternité (code du travail L. 1225-16)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Convocation à l'examen médical + attestation du praticien pour passage en consultation pré/post opératoire</li> <li>⇒ Attestation de reconnaissance de maladie de longue durée + attestation de passage du praticien</li> <li>⇒ Copie de la déclaration de grossesse + attestation du praticien pour examens médicaux obligatoires dans le cadre de la surveillance de la grossesse</li> </ul>
<b>Convocation par l'administration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Convocation et attestation de présence du Tribunal.</li> <li>⇒ Convocation et attestation de présence de la Préfecture de Police.</li> <li>⇒ Convocation et attestation de présence aux examens de la fonction publique.</li> <li>⇒ Convocation et attestation de présence à l'examen du permis de conduire.</li> <li>⇒ Convocation et attestation de présence aux examens administratifs.</li> <li>⇒ Convocation à la journée d'appel de préparation à la Défense.</li> </ul>
<b>Absences pour sanctions disciplinaires</b> (l'apprenti va en entreprise durant l'exclusion)	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Avis de la commission disciplinaire + attestation de présence de l'apprenti dans son entreprise</li> </ul>
<b>Grèves des transports publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Document officiel de l'organisme de transport (SNCF, RATP) : bulletin délivré au guichet ou document internet du trafic en temps réel</li> </ul>

N B : Tout apprenti affichant plus de 10 % d'absences injustifiées aux enseignements, par rapport au volume horaire de sa formation, privera son employeur de la totalité de la prime.